

## Intitulé de formation : Objectif Professionnalisation

la formation-action pour déployer les modèles économiques régénératifs en entreprise

Sujet : Economie et transition écologique

### PUBLIC

- Décideurs et personnes en charge de la transition écologique en entreprise : responsable RSE, stratégie, innovation, modèle économique.

- Consultants en stratégie d'entreprise

**Typologie d'entreprises** : entreprise de toute taille et organisation, dans tout domaine (industriel, services, public et privé), souhaitant s'engager dans une transformation de leur modèle économique vers un modèle d'économie régénérative.

### PRÉREQUIS

Connaissances requises des modèles économiques d'entreprise.

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'à 2 semaines avant le démarrage selon les places disponibles.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION

Minimum : 12 / Maximum : 18

### DUREE et FORMAT

70 heures (66 h en présentiel et 4 h en visio)

### DATES PREVISIONNELLES

5<sup>ème</sup> promotion -> Du 5 février au 6 juin 2025

6<sup>ème</sup> promotion -> Du 18 juin au 12 décembre 2025

### LIEU

LUMIA, 290 chemin de Haute Combe, 06370 Mouans-Sartoux

*Pour les personnes en situation de handicap, nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir ou vous orienter. Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité pour un participant.*

### HORAIRES

Mercredis : 9h-13h / 14h-18h

Jeudis : 8h30-12h30 / 14h-18h

Vendredis : 8h30-12h30 / 13h30-15h30

### FORMATEURS

Christophe SEMPELS et Bertrand THUILLIER

Intervenant : Romain CRISTOFINI

## OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

### Objectifs de la formation

- **Outils des responsables opérationnels et consultants**, afin qu'ils soient en capacité de **mener les transformations nécessaires** dans les entreprises, vers des **modèles régénératifs**. Ces modèles sont indispensables à une **transition socio-écologique profonde et durable**, pour replacer nos activités économiques dans l'espace sûr et juste, et dans le respect des limites planétaires.
- Acquérir des connaissances approfondies, disposer d'outils et méthodes spécifiques, échanger et avoir des *feedbacks* sur les orientations et les pratiques pour la mise en œuvre d'un modèle économique régénératif au sein de l'entreprise dans le cadre de la transition écologique.
- Expérimenter et consolider le référentiel méthodologique et les outils associés des modèles économiques régénératifs, tout en accédant aux travaux de recherche-action engagés par LUMIA.

### Compétences visées

A l'issue de la formation, le participant sera en capacité de :

- Impulser la transformation du modèle économique de l'entreprise pour le faire évoluer dans l'espace sûr (sous le plafond écologique) et juste (au-dessus du plancher social).
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour faire évoluer son modèle économique vers un modèle régénératif, pour tout ou partie de ses productions et/ou activités, en faveur de la transition écologique.
- Proposer une adaptation des méthodes et outils pour l'entreprise.
- Adopter une posture coopérative afin de participer à consolider et enrichir un référentiel commun, et mettre en pratique une culture de feedback professionnel et efficient.
- Proposer des cas d'entreprises pour l'application du référentiel de l'économie régénérative.
- Identifier les chantiers prioritaires et coconstruire avec l'entreprise la feuille de route pour engager une transformation profonde du modèle économique.

## CONTENU ET DETAILS DE LA FORMATION

La formation abordera les points suivants :

- **Qu'est-ce qu'un modèle économique soutenable ?**
  - L'architecture de valeur (classique, de la soutenabilité faible, régénératif)
  - Les composantes du modèle économique
  - Les modèles économiques, les limites des modèles classiques, la typologie des modèles économiques à visée de soutenabilité, le positionnement et l'ambition des modèles économiques régénératifs
  - Les modèles serviciels pour sortir de la logique volumique
- **De l'économie régénérative au modèle d'économie régénératif**
  - Pourquoi l'économie régénérative – constat du dépassement des limites planétaires, la biodiversité comme source de solution.
  - La systémique – les enjeux d'une vision holistique
  - La définition de l'économie régénérative et des modèles économiques régénératifs.
  - La réduction des impacts aux seuils incompressibles
  - L'évolution des processus physico-chimiques vers des processus biologiques.
  - Le passage d'une logique de compensation à des activités régénératives.
  - Objets de la régénération – qu'est-ce que l'on régénère ? Sur le plan social et environnemental.
  - Les principes de l'économie socio-écologiquement régénérative et leur déclinaison dans les différentes composantes du modèle économique.
  - La distinction entre les activités proches du vivant et celles qui en sont distantes, et les orientations régénératives associées.
- **L'évaluation**
  - Les moyens d'évaluation (indicateurs, outils, démarches, évaluation).
  - L'objectivation avec les datas disponibles, vers des critères d'évaluation régénératifs.
- **La monétisation et la contractualisation**
  - La mise en place de contractualisation innovante.
  - Le partage de la valeur, la circularité des profits.
  - Les nouveaux instruments de monétisation (ex. contrat à impact, marché volontaire).

En transversal :

- **Les notions d'écologie et les service écosystémiques**
  - Définitions de base et compréhension des enjeux écologiques
  - La notion de services écosystémiques, l'évaluation des pressions exercées sur ces services
- **L'acquisition de méthodes et d'outils de mise en œuvre**
  - L'acquisition d'une méthodologie d'intervention en vue de définir une stratégie d'entreprise régénérative / la méthodologie de transformation d'un modèle économique vers le régénératif
  - Le processus de problématisation et le protocole de résolution de problème complexe (ex. méthode FOCALÉ)
  - Les outils spécifiques à la régénération (ex. matrice d'éco-socio compatibilité)
- **Les dynamiques à encourager**
  - La posture « être nature »
  - La posture coopérative
  - Le rapport aux limites
  - La posture effectuale

**La durée de la formation** est fixée à 70 heures (66 heures en présentiel et 4 heures en distanciel visio), organisée en 3 sessions de 3 jours selon le calendrier 2025 suivant :

5 <sup>ème</sup> PROMOTION 2025	6 <sup>ème</sup> PROMOTION 2025
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Session 1 du 5-6-7 février en présentiel               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Intersession Visio du 4 mars 16-18h</li> </ul> </li> <li>✓ Session 2 du 2-3-4 avril en présentiel               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Intersession Visio du 6 mai 16h-18h</li> </ul> </li> <li>✓ Session 3 du 4-5-6 juin en présentiel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Session 1 du 18-19-20 juin en présentiel               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Intersession Visio Group1 du 27 août 16-18h</li> <li>○ Intersession Visio Group2 du 3 sept. 16h-18h</li> </ul> </li> <li>✓ Session 2 du 24-25-26 septembre en présentiel               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Intersession Visio Group1 du 28 oct. 16h-18h</li> <li>○ Intersession Visio Group2 du 29 oct. 16h-18h</li> </ul> </li> <li>✓ Session 3 du 10-11-12 décembre en présentiel</li> </ul>

Les horaires de formation en présentiel ont été aménagés pour faciliter l'arrivée et le retour sur 3 jours : démarrage de la formation les mercredis à 9h et fin les vendredis à 15h30.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluation du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Positionnement du participant : évaluation des compétences en début et en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

#### MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et des formateurs par demi-journée
- Bilan de positionnement avec grille individuelle d'évaluation des compétences de chaque participant

- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

### Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différentes sessions
- Modélisation, et retours d'expériences
- Exercices de passage à l'action, mises en situation, réflexions et échanges sur des cas pratiques
- Expérimentation des techniques et concepts dans chaque contexte propre
- Echanges et appropriation en sous-groupes

### Éléments matériels

Supports de cours au format numérique projetés sur écran et mis à disposition sur l'application de partage de documents, dédiée à l'ensemble des participants à la formation.

### Référent pédagogique et formateurs

Chaque formation est sous la responsabilité du référent pédagogique de l'organisme de formation. Le bon déroulement est assuré par les formateurs désignés par l'organisme de formation.